

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 470-1:1995/A1:1998**

**Vêtements de protection utilisés  
pendant le soudage et les techniques  
connexes - Partie 1: Exigences  
générales**

Schutzkleidung für Schweißen und  
verwandte Verfahren - Teil 1: Allgemeine  
Anforderungen

Protective clothing for use in welding and  
allied processes - Part 1: General  
requirements

**02/1998**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 470-1:1995/A1:1998 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 470-1:1995/A1:1998.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ENAS-EN 470-1:1995/A1: **EN 470-1:1995/A1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Février 1998

ICS 13.340.10

Descripteurs: équipement de protection individuelle, vêtement de protection, protection contre la chaleur, soudage, projection, métal fondu, rayonnement ultraviolet, spécification, essai, marquage, mode d'emploi

Version Française

## Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes - Partie 1: Exigences générales

Schutzkleidung für Schweißen und verwandte Verfahren -  
Teil 1: Allgemeine Anforderungen

Protective clothing for use in welding and allied processes -  
Part 1: General requirements

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN 470-1:1995. Il a été adopté par le CEN le 31 janvier 1998.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles